## **COMMUNE DE SAINT ALPINIEN**

Réunion du conseil municipal du 04 décembre 2015

### **DATE DE CONVOCATION:** Le 28 novembre 2015

<u>PRESENTS</u>: Mme CHABANT E – MM. RICHIN – VERONNET – Mme BILLEGA – M. ALLOCHON – Mmes CHABANT A – LHUISSIER – MM PERREAUT - RONDIER.

### SECRETAIRE: Mme LHUISSIER Noémie

La séance débute à 20 heures sous la présidence de Madame CHABANT Évelyne, Maire.

Madame Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

### ORDRE DU JOUR

## <u>APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU</u> 30 OCTOBRE 2015:

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière séance.

## PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE:

Après avoir étudié le projet du préfet et en avoir délibéré, *l*e conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'émettre un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par M. le Préfet de Creuse.

Il souhaite que l'intégralité des limites départementales soient conservées dans la constitution des nouveaux E.P.C.I. Et propose de s'appuyer sur la dernière réforme territoriale du 17 février 2014 afin de créer quatre E.P.C.I. autour des bassins économiques qui réuniraient:

- \* Creuse Grand Sud, Auzances Bellegarde, Haut Pays Marchois et les Sources de la Creuse.
- \* Pays de Boussac, Portes de la Creuse en Marche, Carrefour des Quatre Provinces, Chénérailles et Evaux-Les-Bains Chambon-sur-Voueize.
- \* Pays Sostranien, Bourganeuf et Royère-de Vassivière, Bénévent Grand-Bourg et Pays-Dunois.
- \* La communauté d'agglomération du Grand Guéret et CIATE Creuse Thaurion.Gartempe.

#### ADMISSION EN NON VALEUR (BUDGET ASSAINISSEMENT):

Madame la trésorière n'a pu, malgré ses démarches, obtenir l'encaissement de titres de recettes concernant des redevances assainissement 2011, 2013 et 2014, émis au bénéfice de la commune pour un montant total de 290,50€,

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir admettre ces titres en non valeur; accord unanime.

## <u>DECISIONS MODIFICATIVES (BUDGETS ASSAINISSEMENT ET COMMUNE):</u>

Madame le Maire propose les virements de crédits suivants:

#### **Budget Assainissement**

-	compte 615 - entretien et réparations	- 290,50€
_	compte 6541 - admission en non valeur	+ 290,50€

#### **Budget Commune**

-	compte 60623 – alimentation	- 2 500,00€
-	compte 64111 – personnel titulaire	+ 500,00€
-	compte 64131 – personnel non titulaire	+ 1 500,00€
_	compte 6451 – cotisations URSSAF	+ 500,00€

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité valide les modifications telles que proposées.

# TARIFS DES BOISSONS POUR L'UTILISATION DE LA LICENCE COMMUNALE 4ème CATEGORIE:

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de consommation lors de l'utilisation de la licence communale 4<sup>ème</sup> catégorie, le samedi 12 décembre 2015 comme suit :

WHISKY – RICARD – MUSCAT – KIR :  $1,50 \in$ JUS DE FRUIT – COCA COLA :  $1,00 \in$ BIERES :  $1,50 \in$ .

#### FIXATION TARIF DE BOIS A PLANET:

Suite à l'abattage d'arbres effectué par Monsieur Patrick LACROIX, le long d'un chemin communal à « Planet », le conseil municipal à l'unanimité lui fixe le tarif du bois à 25,00€ le stère.

#### **AUTORISATION DEPENSES INVESTISSEMENT:**

Afin de na pas pénaliser les entreprises, le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame Le Maire à mandater des dépenses d'investissement non engagées au 31 décembre 2015, avant le vote du budget primitif 2016.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire informe ses collègues, que comme convenu, le défibrillateur cardiaque sera installé à l'extérieur de la salle polyvalente. Elle en profite pour rappeler que le coût de ce matériel, remis gracieusement à la commune par l'association des Pontés, Porteurs de Valves de la Creuse, est de 1 725,50€.

Elle signale que le S.D.E.C. (Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse) va effectuer gratuitement une étude et monter un dossier afin d'obtenir un maximum de subventions pour la rénovation et la modernisation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune. Suivant le coût, ces travaux devront certainement se faire en plusieurs tranches, mais le conseil municipal décide de commencer les travaux dès l'année prochaine dans les villages où il y a le plus de problèmes.

Elle donne lecture d'un courrier du GAEC de la Feuillie qui demande l'autorisation d'installer un couloir de contention dans un chemin communal situé au «Maisounioux». Les élus à l'unanimité n'accepte pas cette demande; en effet, ce chemin continue jusqu'au village de «La Vergne» aussi ils ne souhaitent pas qu'il y ait d'obstruction, même momentanée sur une voie communale quelle qu'elle soit.

Elle donne ensuite lecture du rapport établi suite au contrôle des aires de jeux de l'école par Bureau Véritas; il n'est émis aucun avis défavorable. Les petites réparations demandées vont être effectuées par l'employé communal.

Pour terminer elle explique à ses collègues qu'après avoir obtenu un avis favorable à une demande d'appui technique de la communauté de communes Creuse Grand Sud, pour la création d'un site internet de notre commune, Nicole BILLEGA, Sébastien RONDIER et elle même ont pris contact avec Marie GENDARME, chargée de communication et Marianne SAINTRAPT Graphiste webdesigner afin de leur indiquer les informations nécessaires. En ce moment, Marianne est en train de créer la trame du futur site qui devrait être opérationnel dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Joël RICHIN signale que le chemin de l'étang de chevillat, emprunté cet été par les agriculteurs pour aller prendre de l'eau pour leur bétail, connaît d'importantes dégradations. Comme il avait été convenu avec le propriètaire et les actionnaires de cet étang, la remise en étang va être effectuée prochainement par les utilisateurs.

#### Dates à retenir:

- Samedi 12 décembre 2015 à 19h30, à la salle polyvalente: assemblée générale extraordinaire du comité d'animation (en sommeil depuis cinq ans).
- Samedi 12 décembre 2015 de 20h00 à 22h00, à la salle polyvalente : ouverture de la buvette communale (licence 4ème catégorie).
- Samedi 9 janvier 2016, à 18h30 à la Mairie : cérémonie des vœux.
- Dimanche 17 janvier 2016 : traditionnel repas des aînés.

Les conseillers n'ayant plus de question la séance a été levée à 22h30.